

ACCENT SUR L'ÉTUDIANT :
Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante
et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill

Rapport final

Décembre 2006

**ACCENT SUR L'ÉTUDIANT : Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante
et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill
Rapport final
Décembre 2006**

PREMIÈRE PARTIE : INTRODUCTION

CONTEXTE

L'Université McGill a pour mission de faire progresser l'acquisition de connaissances par son enseignement, par ses travaux de recherche et par les services qu'elle rend à la société. Pour s'en acquitter, elle offre la meilleure éducation qui soit à des étudiants exceptionnels de 1^{er}, 2^e et 3^e cycles, elle effectue des travaux de recherche jugés excellents selon les normes internationales les plus élevées et elle rend des services à la société dans les domaines où elle possède une expertise reconnue.

Au cœur de la mission de l'Université McGill, de concert avec la réalisation de recherches exceptionnelles, se trouve l'engagement à fournir une éducation de qualité remarquable aux étudiants inscrits à ses programmes de premier cycle, des cycles supérieurs et de niveau professionnel. Des défis universitaires de taille, un apprentissage actif et collaboratif, ainsi qu'une interaction entre les étudiants et les professeurs, sont des facteurs essentiels pour assurer la qualité de l'éducation. À titre d'université à forte intensité de recherche, McGill s'attache à permettre à ses étudiants de vivre une expérience directement enrichie par les programmes de recherche et les projets des membres du corps professoral.

Bien que les ressources financières dont elle dispose aient été réduites depuis les 15 dernières années, l'Université se considère privilégiée de pouvoir compter sur d'autres appuis pour mener à bien sa mission. McGill recrute des étudiants exceptionnels ainsi que des professeurs et un personnel administratif et de soutien talentueux et dévoués. Les campus de l'Université sont situés au cœur d'une métropole bilingue qui attire des gens intelligents et créatifs. Le défi que doit relever l'Université porte sur l'optimisation : quelle avenue doit-elle emprunter pour créer un environnement stimulant et propice à l'apprentissage? Ce n'est qu'en se consacrant sans relâche à l'amélioration de la qualité de l'éducation qu'elle offre et qu'en favorisant l'excellence en recherche que McGill peut continuer à se mesurer aux meilleures institutions à l'égard de son environnement d'apprentissage.

La qualité d'une éducation universitaire dépend largement de l'expérience des étudiants avec leurs pairs, en classe, de même que sur la qualité des relations entretenues avec les professeurs, le personnel, et les responsables de l'ensemble des services offerts. Afin que les étudiants puissent réussir, ils doivent pouvoir compter sur le soutien des membres du campus, où doit régner une atmosphère d'ouverture, de tolérance, de respect de la liberté universitaire ainsi qu'une solide responsabilisation, tant individuelle que communautaire. Parmi nos objectifs, mentionnons celui de valoriser la diversité de la population étudiante et de tirer profit de notre situation unique à titre d'université reconnue comme chef de file à l'échelle internationale, au carrefour des cultures anglophone et francophone du Québec et du Canada.

Les membres du Groupe d'étude de la principale souhaitent préparer le terrain pour offrir aux étudiants une expérience d'apprentissage stimulante, agréable et pleinement satisfaisante, dans le cadre de laquelle ils auront accès à des services administratifs efficaces et utiles, et qui seront avant tout axés sur leurs besoins. Cette expérience débute au moment où un étudiant songe à soumettre une demande à McGill, et se prolonge toute sa vie. C'est d'ailleurs dès le moment où un étudiant potentiel s'adresse

**ACCENT SUR L'ÉTUDIANT : Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante
et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill
Rapport final
Décembre 2006**

à l'Université que les services qui lui sont destinés doivent être déployés. À cet égard, nous nous fixerons des objectifs et des normes élevés et évaluerons les progrès accomplis conformément à des buts concrets, tout en respectant les ressources à notre portée.

MANDAT

« ACCENT SUR L'ÉTUDIANT : Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill » a été conçu par la principale au cours du trimestre d'hiver 2005, pour être mis en œuvre durant la période 2005-2006. Après avoir mené des consultations auprès de quatre organismes ombrelles (Association des étudiants de l'Université McGill, Association des étudiants des cycles supérieurs de l'Université McGill, Association des étudiants du campus Macdonald et Association des étudiants de l'éducation permanente de l'Université McGill) et auprès des membres de la direction, vingt-quatre membres de la communauté mcgilloise possédant une vaste expérience et/ou démontrant un vif intérêt à l'égard des enjeux touchant la vie étudiante et l'acquisition de connaissances ont été invités à prendre part au Groupe d'étude de la principale. La moitié des membres nommés était composée d'étudiants et l'autre moitié était composée de professeurs ou de membres du personnel administratif et de soutien de l'Université. Chaque membre a également fait partie de l'un des cinq groupes de travail, dont deux sont présidés par des étudiants, deux par des professeurs, et un autre par un membre du personnel administratif de l'Université. (Annexe A)

Le Groupe d'étude remplit un large mandat qui consiste à évaluer les enjeux qui touchent la vie étudiante et l'acquisition de connaissances à McGill, et à formuler un nombre restreint de recommandations importantes qui seront mises en œuvre de façon prioritaire et qui auront un impact sur l'ensemble de la communauté mcgilloise.

Voici brièvement les principaux points sur lesquels s'est penché le Groupe d'étude de la principale :

- ❖ la place des étudiants au sein de la communauté mcgilloise : quand et comment l'Université peut-elle fournir un soutien accru dans la vie universitaire des étudiants, notamment dans le cadre des transitions entre leur arrivée et leur départ?
- ❖ une évaluation du soutien accordé pour assurer le bien-être personnel des étudiants, des modes d'aide et des consultations spéciales en situation de crise qui leur sont proposées. Une évaluation de l'aide financière accordée, du niveau de besoin, et de la meilleure façon de combler l'écart.
- ❖ la diversité entre les étudiants et l'internationalisation de l'éducation : comment la direction de l'Université peut-elle sensibiliser les membres de la communauté au respect envers les différences culturelles et personnelles quant à la prestation de services sur le plan universitaire et administratif, tout en respectant son principal objectif universitaire? Comment peut-elle s'assurer que ses étudiants tirent profit de la meilleure expérience internationale qui soit, tant en ce qui a trait aux séjours à l'étranger qu'au contenu des programmes de cours offerts sur ses campus?
- ❖ l'Université McGill et l'expérience québécoise : comment pouvons-nous améliorer les relations entre les étudiants du Québec et ceux de l'extérieur et offrir aux étudiants de l'extérieur du Québec une expérience des plus enrichissantes?

**ACCENT SUR L'ÉTUDIANT : Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante
et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill**
Rapport final
Décembre 2006

- ❖ l'expérience en ligne : quel est le rôle optimal d'interaction en ligne entre les étudiants et l'Université? Quel est le niveau d'efficacité des divers moyens électroniques qu'empruntent les étudiants pour communiquer avec l'administration? Quels sont les autres services et renseignements qui seraient mieux acheminés par Internet? Quelles sont les répercussions de l'utilisation d'aides électroniques dans l'enseignement sur la vie étudiante et l'acquisition de connaissances?

Le texte complet du mandat, tel que soumis au départ aux membres de la communauté mcgilloise, est annexé à ce rapport (annexe B).

PROCESSUS

Dès le départ, le Groupe d'étude de la principale a sollicité l'opinion de personnes et d'organisations au sein de la communauté mcgilloise. Un appel de propositions été émis à la fin de l'année universitaire 2004-2005. Un exemplaire de ce document est joint à ce rapport (annexe C).

Plusieurs activités et initiatives connexes au travail mené par les membres du Groupe d'étude ont été soumises aux délibérations des membres. La séance commune du Sénat et du Conseil des gouverneurs de l'Université McGill, qui a eu lieu le 31 octobre 2005, a été consacrée aux questions soulevées durant les délibérations entourant les travaux du Groupe d'étude. Le 15 février 2006, les membres ont rencontré les doyens afin de connaître leur point de vue quant aux trois thèmes suivants : l'orientation scolaire, la création d'une université axée sur l'étudiant et la mise sur pied d'une communauté universitaire.

Une partie de la discussion ouverte organisée par l'Association des professeurs de l'Université McGill le 9 mars 2006 portait sur la présentation du travail mené par les membres du Groupe d'étude de la principale. La présentatrice était madame Joan Wolforth, directrice du Bureau des services aux étudiants handicapés. La principale Heather Munroe-Blum et le professeur Morton Mendelson, qui occupait alors le poste de vice-principal exécutif adjoint (programmes et services universitaires), étaient sur place pour répondre aux questions des participants.

En novembre 2005, le Bureau des étudiants de première année a organisé un symposium afin de permettre de présenter ces perspectives aux étudiants qui amorçaient leur séjour à l'Université. À l'invitation de l'Association étudiante de l'Université McGill, des membres du Groupe d'étude (accompagnés de membres de la haute direction), ont pris part à l'édition de janvier de la « Soirée d'activités », un événement semestriel dans le cadre duquel les groupes, organisations et clubs étudiants présentent leurs organisations aux membres potentiels. Au début du trimestre d'hiver de 2006, la principale et un petit groupe de membres du Groupe d'étude ont visité les Résidences Douglas, rencontré les membres du Conseil des Résidences, pris un repas sur place et visité les lieux.

Au cours des 17 derniers mois, plusieurs membres de la haute direction ont été conviés aux rencontres du Groupe d'étude de la principale afin d'en apprendre davantage sur le mandat confié à celui-ci : professeur Rod Macdonald, ancien doyen de la Faculté de droit et auteur du rapport paru en 1993 intitulé *Toward a Service-Oriented Culture and a User-Friendly Environment for Students*; professeur Anthony Masi, vice-principal exécutif, professeur Morty Yalovsky, vice-principal (administration et

**ACCENT SUR L'ÉTUDIANT : Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante
et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill
Rapport final
Décembre 2006**

finances), deux anciens doyens des services aux étudiants, professeure Rosalie Jukier et professeur Bruce Shore, madame Flo Tracey, directrice des résidences, et madame Janyne Hodder, vice-principale (relations interinstitutionnelles), en sa qualité d'ancienne principale de l'Université Bishop's. De plus, des membres du Groupe d'étude ont rencontré madame Lina Di Genova, analyste de la planification du Bureau de la planification et de l'analyse institutionnelle, concernant son rôle dans la réalisation de sondages auprès des étudiants de l'Université McGill.

APPEL DE PROPOSITIONS ET CONSULTATIONS

En octobre 2005, le Groupe d'étude avait reçu au-delà de 150 propositions, la plupart provenant d'étudiants et de membres du personnel administratif et de soutien qui travaillent avec les étudiants. Les autres propositions provenaient de diplômés, de doyens, de membres de la haute direction et du corps professoral. D'autres propositions nous ont été acheminées depuis, et l'ensemble des documents reçus a été distribué aux membres du Groupe d'étude. Vingt-deux personnes ont été invitées à présenter un mémoire lors de sessions les 7 et 9 novembre. Le groupe d'étude a privilégié les rencontres avec des membres des associations étudiantes, des étudiants, des diplômés et des membres de l'administration de l'Université qui collaborent étroitement avec les étudiants.

Au cours des rencontres qui ont eu lieu en novembre 2005 avec les auteurs des propositions, certaines questions ont été soulevées à l'égard de la perception qu'ont les étudiants quant à leur place au sein de l'Université McGill. Un résumé de ces questions apparaît ci-dessous; un compte-rendu complet des préoccupations exprimées est joint à ce rapport en annexe D.

- ❖ Bien que les étudiants de McGill reconnaissant la qualité globale de l'éducation qu'ils y reçoivent, il est clair que nombre d'entre eux ne sentent pas qu'ils sont considérés comme membres en règle de la communauté mcgilloise.
- ❖ Le financement alloué aux étudiants des cycles supérieurs n'est ni adéquat, ni concurrentiel avec ce qu'offrent les institutions homologues.
- ❖ Les lacunes entourant un soutien financier adéquat pour les étudiants ayant un important besoin à cet égard peuvent entraîner des conséquences néfastes dans le recrutement d'étudiants issus de divers milieux, et faire en sorte que des étudiants ayant un dossier de qualité se voient tenus de refuser l'offre d'admission à McGill.
- ❖ Les étudiants ont fait part de leur déception quant à leur incapacité de trouver les renseignements dont ils ont besoin et qu'ils doivent s'attendre d'avoir, à propos des programmes et des options de cours, du soutien administratif et des activités menées par l'Université.
- ❖ Les restrictions d'espace constituent un obstacle à ce que les étudiants puissent vivre une expérience globale satisfaisante. Parmi ces restrictions, mentionnons l'accès à un espace de travail adéquat, le manque d'espaces de rencontre informel, de même que les difficultés et les coûts excessifs liés à l'organisation d'activités étudiantes sur le site de l'Université.
- ❖ Il est recommandé de favoriser la création d'occasions où les étudiants seront appelés à élargir leurs horizons, en bénéficiant de la diversité du corps étudiant mcgillois, lequel est largement composé d'étudiants étrangers.
- ❖ Bon nombre d'étudiants qui choisissent McGill en raison de son emplacement au Québec ne parviennent pas à bâtir des ponts avec les étudiants originaires de la province et de l'extérieur. Les

**ACCENT SUR L'ÉTUDIANT : Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante
et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill
Rapport final
Décembre 2006**

étudiants anglophones éprouvent également de la difficulté à établir des liens avec leurs homologues francophones.

RAPPORT D'ÉTAPE ET RÉTROACTION

En mai 2006, le Groupe d'étude de la principale a soumis un rapport d'étape au Sénat, au Conseil des gouverneurs, ainsi qu'à la communauté dans son ensemble. Le rapport d'étape comptait trois recommandations d'envergure, lesquelles apparaissent dans ce rapport. Le rapport a été affiché sur le site Web de l'Université McGill et les membres de la communauté mcgilloise ont été invités à faire part de leurs commentaires.

TABLES RONDES

Parallèlement au travail mené par les membres du Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante et l'acquisition de connaissances, le vice-principal exécutif adjoint (programmes et services universitaires) a organisé trois tables rondes portant sur des questions liées aux efforts accomplis par le Groupe d'étude au cours de l'année universitaire 2005-2006. Ces tables rondes ont réuni des étudiants et des membres du personnel administratif et de soutien dont le travail est lié aux secteurs de l'orientation scolaire, de l'aide financière et de l'enseignement international, et qui sont au fait des mécanismes auxquels nous faisons appel pour fournir des services aux étudiants, ainsi qu'à ce qui peut être fait pour les améliorer. Les rapports des discussions des tables rondes ont été remis au Groupe d'étude de la principale et les recommandations portant sur l'orientation scolaire et le soutien financier ont été jointes à ce rapport (annexes E et F). La consultation de ces documents pourra s'avérer utile afin de comprendre le contexte dans lequel le Groupe d'étude a formulé ses recommandations, de même que les voies qu'il a choisi d'emprunter.

**DEUXIÈME PARTIE :
RÉIMAGINER LA PLACE DES ÉTUDIANTS AU SEIN D'UNE UNIVERSITÉ À
FORTE INTENSITÉ DE RECHERCHE**

Certains thèmes se sont très rapidement dégagés des interventions faites auprès des membres du Groupe d'étude de la principale, dont la perception, parmi les étudiants, selon laquelle les relations collégiales au sein de la communauté ne s'étendaient pas à eux, et que les procédures universitaires étaient entravées par une bureaucratie excessive et des lourdeurs administratives.

L'Université est une communauté d'apprentissage, un lieu où les acteurs contribuent à l'avancement et à la communication du savoir, pour le bienfait de l'humanité et le mieux-être des membres de la communauté. À titre de membres en règle de cette communauté d'apprentissage, les étudiants doivent être non seulement amenés à réaliser la pleine mesure de leur potentiel, mais également à exceller. Ils doivent apprendre dans des conditions qui les incitent à assouvir leur curiosité, à valoriser la diversité d'opinions et de perspectives, à demeurer critiques et à communiquer de façon efficace. La participation à la vie mcgilloise devrait appeler nos étudiants à s'épanouir sur le plan personnel et social, et les inciter à devenir des membres attentionnés qui contribuent à l'essor de la société.

L'obligation de rendre compte dans le cadre des activités de l'Université s'applique à tous : les étudiants sont redevables envers leurs professeurs et les membres du personnel administratif et de soutien, les professeurs et employés sont, à leur tour, redevables à l'égard des étudiants, à titre de membres, maintenant et plus tard, de la communauté mcgilloise.

Les membres du Groupe d'étude de la principale en sont rapidement venus à la conclusion qu'un énoncé de mission sur ce que signifie, pour McGill, d'assumer pleinement le rôle d'université axée sur l'étudiant, ainsi que celui d'institution à forte intensité de recherche, s'avérait une première étape essentielle. Cette démarche est nécessaire pour repenser la place des étudiants et pour s'assurer qu'ils se considèrent, à juste titre, membres à part entière de notre communauté d'apprentissage. Chacun des trois aspects de la mission que s'est donnée l'Université – recherche, enseignement et service communautaire – fait partie intégrante de la vie étudiante et de l'acquisition de connaissances et entraîne des répercussions importantes à cet égard. La résolution de problèmes liés à la bureaucratie et à la paperasserie administrative nécessite à la fois le développement d'une culture qui favorise le service aux étudiants et aux membres de la communauté universitaire, et la participation des fournisseurs de services à l'élaboration de solutions en réponse à ces problèmes précis.

UNE UNIVERSITÉ À FORTE INTENSITÉ DE RECHERCHE AXÉE SUR L'ÉTUDIANT

L'énoncé de mission qui suit porte sur ce que cela signifie, pour McGill, une des universités canadiennes à plus forte intensité de recherche, de se considérer comme « axée sur l'étudiant ». Cette description repose sur la prémisse que les étudiants choisissent McGill en fonction de la mission universitaire qu'elle s'est donnée. Nos étudiants possèdent un profil exceptionnel et ont le potentiel d'atteindre l'excellence. La communauté universitaire doit leur offrir les occasions et les défis qui les amèneront à se dépasser, et d'autres modes de soutien à l'apprentissage et aux situations susceptibles d'entraver les chances de réussite, de sorte qu'ils puissent tirer profit des possibilités à leur portée sur le plan universitaire, relever les défis, et réussir. Les étudiants doivent, pour leur part, accepter leurs

**ACCENT SUR L'ÉTUDIANT : Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante
et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill
Rapport final
Décembre 2006**

responsabilités à titre de membres de la communauté d'apprentissage, saisir les occasions qui leur sont présentées et profiter de l'aide qui leur est proposée.

L'un des moyens d'arriver à fournir le soutien nécessaire est de s'assurer que chaque décision est prise de manière éclairée en tenant compte des principes et des objectifs devant être respectés en vertu du statut d'université à forte intensité de recherche axée sur l'étudiant.

McGill est une université exceptionnelle à forte intensité de recherche qui s'efforce d'offrir à ses étudiants la meilleure formation possible, dans un environnement dynamique favorisant l'acquisition de connaissances et une vie sur le campus qui appuie le progrès pédagogique et le développement personnel des étudiants. Tous les membres de la communauté de McGill sont résolus à ce que les préoccupations et les intérêts des étudiants soient omniprésents dans tous les aspects de la vie universitaire.

Les étudiants sont des membres estimés d'une communauté universitaire coopérative et constituent un centre d'intérêt primordial de l'Université. Leurs origines, objectifs, aspirations, besoins, talents et réussites sont bienvenus et célébrés. Les étudiants bénéficient de moyens et d'occasions d'approfondir et d'explorer des questions de fond, de débattre librement d'idées et de poursuivre activement leurs objectifs pédagogiques. À titre de membres d'une université à forte intensité de recherche, les étudiants s'initient aux travaux de recherche et d'érudition dans leur domaine et sont encouragés à y prendre part.

Dès le premier contact d'éventuels étudiants avec l'Université, les interactions entre les étudiants, les professeurs et le personnel administratif et de soutien reposent sur une relation de confiance et de respect mutuels. McGill met tout en œuvre pour que l'information dont les étudiants ont besoin leur soit aisément accessible. Les droits et les responsabilités des étudiants sont clairement formulés et soutenus.

Les décisions de l'Université tiennent dûment compte de leurs effets sur les étudiants. Ces derniers participent à la gestion des affaires universitaires et ont une influence sur les objectifs établis par les unités, les facultés et l'administration de l'Université. Les étudiants sont aussi encouragés à maintenir le dialogue pour faire entendre leurs points de vue et s'assurer que l'on tienne compte de leurs préoccupations.

L'Université fournit aux étudiants toute une gamme de services universitaires et de soutien, en s'efforçant de les rendre faciles d'accès, et elle encourage les étudiants à organiser leurs propres activités. L'intérêt supérieur des étudiants demeure le point de mire du personnel universitaire, administratif et de soutien.

L'Université aide les étudiants à obtenir l'aide financière dont ils ont besoin pour poursuivre leurs études, en leur offrant des programmes d'aide aussi généreux que possible et en les appuyant dans leurs efforts pour décrocher un emploi et obtenir de l'aide financière.

**ACCENT SUR L'ÉTUDIANT : Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante
et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill
Rapport final
Décembre 2006**

L'Université aide les étudiants à se donner les moyens de réussir, à rechercher la vérité et à faire œuvre utile dans la société au cours de leur vie.

PREMIER VICE-PRINCIPAL EXÉCUTIF ADJOINT (ÉTUDES ET VIE ÉTUDIANTE)

Le 17 juillet 2006, le P^r Morton J. Mendelson a été désigné premier vice-principal exécutif adjoint (études et vie étudiante), conformément à une recommandation formulée dans le Rapport d'étape du Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill.

Le Bureau du premier vice-principal exécutif adjoint devrait servir, au sein de la haute direction de l'Université, de port d'attache pour l'avancement de McGill en tant qu'université à forte intensité de recherche axée sur l'étudiant. Par sa participation aux échelons supérieurs de l'administration de l'Université, le premier vice-principal exécutif adjoint plaidera pour faire de McGill un milieu convivial et favorable à l'acquisition de connaissances et incitera à l'adhésion de l'Université entière aux objectifs que cela suppose. Il assurera la direction et le suivi globaux qui permettent d'harmoniser efficacement le façonnement d'une communauté d'apprentissage et la réalisation des priorités de l'Université en matière d'enseignement et de recherche. L'harmonisation des objectifs, des considérations et des orientations qui favorisent l'importance centrale à accorder aux étudiants dans les missions de l'Université à l'égard de la recherche, de l'enseignement et des services à la communauté, est au cœur de ce que nous considérons être une université à la fois à forte intensité de recherche et axée sur l'étudiant.

Le Groupe d'étude de la principale recommande l'inclusion des objectifs qui suivent dans le mandat du premier vice-principal exécutif adjoint (études et vie étudiante) :

- a. la formulation des valeurs, des normes et des objectifs de McGill par rapport à la vie étudiante et à l'acquisition des connaissances et la mise en œuvre de ceux-ci, s'il y a lieu, dans les politiques, les activités et les procédures de l'Université.
- b. la collaboration avec les doyens et les directeurs de département pour trouver le moyen d'associer les membres du corps professoral aux efforts visant à créer une communauté universitaire que tous les membres trouvent accueillante.
- c. l'examen de la configuration la plus efficace des positions et des responsabilités du doyen des Services aux étudiants, et de la direction des Services aux étudiants.
- d. l'appui par le doyen des Services aux étudiants, en travaillant étroitement avec les organisations étudiantes pour assurer, sur nos campus, une vie étudiante de grande qualité qui concorde avec notre mission universitaire et notre identité en tant qu'université à forte intensité de recherche.
- e. le soutien de la mise en place de mécanismes à tous les échelons décisionnels pour que les considérations sur la place centrale à accorder aux étudiants soient prises en compte dans les processus de développement de politiques universitaires et dans la prise de décisions administratives.

**ACCENT SUR L'ÉTUDIANT : Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante
et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill
Rapport final
Décembre 2006**

- f. l'assurance que l'Université fasse siennes les initiatives de conseillances à l'intention des étudiants, ainsi que celles liées au façonnement d'une communauté d'apprentissage, qui sont proposées dans ce rapport.
- g. l'exploration des mécanismes institutionnels susceptibles de mieux appuyer les étudiants dans les activités hors programme qui concourent à la vie et à l'acquisition de connaissances de leurs pairs, en particulier par rapport aux processus d'autorisation d'accès à de l'espace sur le campus et à l'établissement des frais rattachés à leur utilisation.
- h. l'encouragement et le soutien, en consultation avec d'autres gestionnaires supérieurs de l'Université, y compris des gestionnaires de faculté, de la mise en œuvre de politiques, de normes institutionnelles et d'activités cohérentes pour les services aux étudiants s'il y a lieu.
- i. l'assurance que l'Université fasse siennes les initiatives liées à l'éducation à vocation internationale, y compris la formulation de normes et d'objectifs pour l'administration des programmes d'études à l'étranger et d'échanges d'étudiants.

PREMIER VICE-PRINCIPAL EXÉCUTIF ADJOINT (ÉTUDES ET VIE ÉTUDIANTE) : DISCUSSION

La création du poste de premier vice-principal exécutif adjoint (études et vie étudiante) tient compte de plusieurs thèmes qui revenaient sans cesse dans les délibérations du Groupe d'étude de la principale. Le développement d'un plus grand sentiment d'appartenance à McGill chez les étudiants compte parmi les sujets que le premier vice-principal exécutif adjoint défendra. Les membres du corps professoral peuvent être partie prenante de ces efforts de diverses façons, y compris par le mentorat et la création d'occasions propices à la découverte et à l'exploration d'intérêts universitaires que partagent des professeurs et des étudiants de tous les niveaux.

Dans les efforts déployés pour être à la fois une université à forte intensité de recherche et une institution axée sur l'étudiant, McGill a pris l'engagement de fournir des services de grande qualité qui répondent aux besoins de sa population étudiante variée. La responsabilité finale de la politique de l'Université régissant la fourniture d'un éventail de services aux étudiants devrait incomber au premier vice-principal exécutif adjoint (études et vie étudiante), avec des politiques élaborées en consultation avec les étudiants et les membres de la communauté intervenant dans la fourniture de services à leur intention.

Étant donné la taille de la population étudiante de McGill, les Services aux étudiants disposent d'un très grand nombre de fournisseurs professionnels de services, et d'un budget considérable. Le Groupe d'étude de la principale propose donc la création d'un poste qui relèverait du premier vice-principal exécutif adjoint et qui serait décrit de manière à attirer des personnes possédant l'expertise nécessaire pour assurer la gestion efficace des services. Les rôles du Service des sports et des Résidences universitaires en matière de vie étudiante et d'acquisition des connaissances devraient être pris en compte dans la définition des responsabilités associées à ce poste.

**ACCENT SUR L'ÉTUDIANT : Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante
et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill
Rapport final
Décembre 2006**

SOUS-FINANCEMENT, FORMALITÉS ET LOURDEURS ADMINISTRATIVES

Les références aux formalités et aux lourdeurs administratives ont servi de toile de fond aux discussions de certains des sujets soulevés par les étudiants, lesquels englobaient notamment l'admission, les programmes d'études à l'étranger et d'échanges d'étudiants, et l'accès aux installations de l'Université pour la tenue d'activités étudiantes. L'Université a la responsabilité de minimiser les obstacles inutiles pour les étudiants dans les situations universitaires et administratives, de rendre l'information pertinente disponible en temps voulu, et d'offrir aux étudiants l'encadrement dont ils ont besoin pendant le cycle universitaire. Les étudiants ont la responsabilité de prendre des mesures raisonnables pour s'informer, de demander conseil selon leurs besoins et de suivre les conseils qu'on leur donne, le cas échéant.

Plusieurs facteurs contribuent aux obstacles que rencontrent les étudiants et qui sont résumés dans des plaintes d'excès de formalités et de lourdeurs administratives. Ils découlent jusqu'à un certain point du contexte de sous-financement dans lequel évolue l'Université depuis plus de 15 ans. La conséquence regrettable de ce contexte est que des décisions administratives ont parfois été prises dans un souci d'économie, sans prendre suffisamment en considération l'impact négatif qu'elles auraient sur les étudiants et d'autres membres de la communauté de McGill. Les obstacles rencontrés par les étudiants sont également attribuables en partie au caractère inégal du souci qu'ont des services aux étudiants les membres du personnel de l'Université dans leurs relations avec les étudiants. Enfin, les membres du Groupe d'étude de la principale reconnaissent que ces obstacles sont aggravés par l'abondance et la complexité de la réglementation de l'Université.

L'Université devrait continuer à se pencher sur le problème de sous-financement, ainsi que sur tous les éléments de l'administration de l'Université qui contribuent à un manque de convivialité pour les étudiants. L'essentiel de cette entreprise est de réaliser que les services aux étudiants sont une composante indispensable des activités effectuées dans les bureaux de l'Université et que tous les membres participent au façonnement d'une communauté d'apprentissage accueillante pour les étudiants.

L'Université devrait travailler à améliorer les communications destinées aux étudiants et à augmenter la responsabilité de communiquer l'information pertinente en temps voulu, et devrait utiliser des moyens électroniques et d'autres mesures novatrices, dont le portail Web MyMcGill, pour cibler l'information vers des points adéquats dans le cycle du programme universitaire des étudiants.

La détermination de normes institutionnelles et de mécanismes adéquats pour la mise en œuvre des grandes recommandations du Groupe d'étude de la principale dans différentes unités universitaires et administratives de l'Université devrait inclure des propositions de la part d'étudiants et de personnes qui travaillent quotidiennement avec eux dans ces divers contextes.

**ACCENT SUR L'ÉTUDIANT : Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante
et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill
Rapport final
Décembre 2006**

L'un des moyens importants de venir à bout des formalités et des lourdeurs administratives réside dans la mise en place d'un unique point d'accès pour les étudiants qui tentent de résoudre des problèmes. Dans certains cas, cela pourrait se traduire par la combinaison de services qui seraient accessibles en un même emplacement; dans d'autres cas, la fourniture des services pourrait se faire efficacement par l'intermédiaire d'un seul point d'accès virtuel plutôt que réel. Le principe sous-jacent ici est de planifier la prestation des services en privilégiant la coordination et la collaboration, et de créer des conditions qui minimisent les incitations à la compétition entre différentes unités. Les membres du Groupe d'étude de la principale font observer que la notion de point d'accès unique correspond à la position exprimée par le Comité des services à la clientèle étudiante dans son rapport de 1993 intitulé *Toward a Service-Oriented Culture and a User-Friendly Environment for Students*. La position peut se résumer en disant que le point essentiel n'est pas de combiner les services en un seul emplacement, mais de développer une attitude de service aux étudiants chez tous les membres de la communauté universitaire.

TROISIÈME PARTIE : RECOMMANDATIONS

Les membres du Groupe d'étude de la principale proposent quatre grandes recommandations : outre le poste de premier vice-principal exécutif adjoint (études et vie étudiante), elles concernent les questions d'orientation scolaire et de mentorat, de ressources pour les étudiants, et de façonnement d'une communauté d'apprentissage.

1. ORIENTATION SCOLAIRE ET MENTORAT À MCGILL

McGill devrait voir à rendre disponibles et accessibles une orientation scolaire et un mentorat de qualité à tous, organisés en fonction du stade de la carrière universitaire. Une attention particulière devrait être portée à conseiller les étudiants sur les programmes interdisciplinaires et interfacultaires.

Les membres du Groupe d'étude de la principale sont conscients que la prestation de services en orientation scolaire et en mentorat devra être adaptée selon les facultés et unités, et selon le stade de carrière d'un étudiant. Ils recommandent vivement que les doyens examinent la pertinence de fournir aux étudiants des conseils relativement aux politiques et aux procédures ayant trait aux programmes et aux cours, par l'intermédiaire de conseillers professionnels à temps plein. Au nombre des avantages perçus de ce modèle figurent la possibilité de développer de l'expertise dans les exigences d'une gamme de programmes, ainsi qu'une plus grande disponibilité à rencontrer les étudiants durant les heures normales de bureau. Selon ce modèle, les professeurs auraient plus de possibilités et de disponibilité pour assumer un rôle de mentor auprès des étudiants, qui mettrait l'accent sur des intérêts universitaires communs, l'acquisition de connaissances et les carrières, et ils seraient appelés à s'acquitter de cette fonction.

Il est impossible de tracer une frontière nette entre l'orientation scolaire et le mentorat adéquats dans chaque cas, mais l'idée est que les attentes concernant chaque rôle correspondent à la description susmentionnée. Il est important de noter que, si cette recommandation met surtout l'accent sur l'aide scolaire, elle n'a pas pour but de faire obstacle aux améliorations à apporter à la conseillancce portant sur la carrière et l'emploi pendant le programme d'études d'un étudiant ou à l'obtention d'un diplôme.

Les membres du Groupe d'étude proposent que les mesures suivantes soient étudiées comme moyens d'offrir une aide de qualité à tous les étudiants.

- 1.1 Il y aurait lieu d'adopter un énoncé de mission sur l'orientation scolaire, qui traduit la valeur de celle-ci pour la communauté, et qui en explique l'objectif dans son apport à la vie étudiante et à l'acquisition de connaissances.
- 1.2 Tous les membres du personnel enseignant de l'Université devraient être encouragés à contribuer à l'enrichissement de la vie étudiante et à l'acquisition de connaissances en dehors des cours, conformément aux objectifs et à la mission universitaires de McGill. Par le truchement du mentorat, et d'autres moyens, les membres du corps enseignant devraient avoir la possibilité de contribuer au façonnement d'une communauté accueillante qui prône l'acquisition de connaissances.

**ACCENT SUR L'ÉTUDIANT : Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante
et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill
Rapport final
Décembre 2006**

- 1.3 Pour les étudiants de premier cycle, une orientation scolaire de qualité signifierait que chaque étudiant puisse compter sur l'apport d'un conseiller pédagogique, qui peut le seconder dans ses démarches d'accès aux ressources de la communauté. Cela suppose que chaque département disposerait d'un ou de plusieurs conseillers pédagogiques à temps plein ou partiel.
- 1.4 Qu'ils soient titulaires ou non d'un poste universitaire, les conseillers devraient être intégrés aux fonctions universitaires du département (ou de la faculté), y compris, par exemple, en siégeant au Comité de sélection des cours et en assistant aux réunions départementales.
- 1.5 En accord avec la mission, les valeurs et les objectifs de l'Université, il conviendrait d'adopter des normes institutionnelles précisant le nombre d'étudiants que chaque orienteur à temps plein serait appelé à guider. Ce faisant, l'Université devrait faire le bilan de l'orientation scolaire présentement disponible aux étudiants des différentes unités et devrait songer, par exemple, à s'inspirer de la norme de la National Academic Advising Association (NACADA).
- 1.6 En consultation avec les bureaux des affaires étudiantes, le premier vice-principal exécutif adjoint (études et vie étudiante) devrait voir au développement de protocoles pour les registres des lignes de conduite suggérées aux étudiants par les orienteurs, ainsi que pour l'accès à ces registres.
- 1.7 Les doyens et les directeurs de département devraient être encouragés à développer des possibilités structurées au sein de leur unité, dont les Groupes d'intérêts de première année, qui permettraient aux professeurs et aux étudiants de découvrir des intérêts intellectuels communs, et de favoriser des occasions de mentorat pour des membres du personnel universitaire.
- 1.8 L'Université devrait examiner l'efficacité des normes et des mécanismes en matière de responsabilité des directeurs et des étudiants des cycles supérieurs, et explorer où il est possible d'améliorer leur application.
- 1.9 La priorité attachée à la conseillanc e de qualité devrait se traduire par une attribution de ressources, qu'il s'agisse de personnel, d'espace, d'équipement ou de l'élaboration de systèmes, ainsi que par un développement professionnel.

ORIENTATION SCOLAIRE ET MENTORAT : DISCUSSION

Objectifs

L'Université doit s'assurer que les étudiants ont facilement accès aux ressources qu'elle met à leur portée afin qu'ils puissent réussir leurs études et contribuer ultérieurement à la société. Un système uniforme et de qualité élevée est la clé; lequel se traduit par l'apport de conseillers compétents, serviables et bien informés. De plus, les membres du corps professoral de l'Université seront appelés à prendre part à l'amélioration de la vie étudiante et de l'acquisition de connaissances, et ce, non seulement par le biais d'activités d'enseignement et de recherche, mais également par la mise sur pied d'activités de mentorat à l'intention des étudiants.

**ACCENT SUR L'ÉTUDIANT : Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante
et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill**
Rapport final
Décembre 2006

Pendant leur séjour à McGill, les étudiants doivent avoir accès à diverses ressources. Or, il arrive fréquemment que ces ressources, qui comprennent des gens, du temps, de l'argent, de l'espace et des connaissances, soient difficilement accessibles aux étudiants. Une aide scolaire de qualité ne contribuera pas nécessairement à générer plus de ressources. En effet, l'amélioration des services de conseil aux étudiants entraînera l'affectation de ressources additionnelles à ces activités. Quoi qu'il en soit, les membres du Groupe d'étude de la principale considèrent qu'il s'agit d'un investissement essentiel. Étant donné que l'un des objectifs visés par l'orientation scolaire sera d'aider les étudiants à accéder aux ressources dont ils ont besoin, un tel investissement devra faire en sorte de faciliter l'accès aux ressources à leur portée, et ce, plus efficacement.

Normes et responsabilisation

Selon l'information recueillie lors des présentations et des consultations tenues dans le cadre des activités du Groupe d'étude de la principale, le ratio conseiller/étudiants oscille actuellement entre 600 à 1 100. Des ratios inférieurs permettraient d'assurer une continuité et permettraient aux conseillers d'établir une véritable relation avec chaque étudiant, du début à la fin de son séjour à McGill. L'Université pourrait avantageusement appliquer la norme de la National Academic Advising Association (NACADA), selon laquelle un conseiller est responsable d'au plus 400 étudiants.

À notre avis, la nomination de conseillers pédagogiques à temps plein qui ne sont pas membres du personnel enseignant permanent ou en voie de permanence de l'Université présente, dans bien des cas, de grands avantages. Nous croyons cependant que les membres du personnel enseignant intéressés à agir comme orienteurs à temps partiel devraient être encouragés à le faire. Le personnel enseignant devrait recevoir la formation pour s'acquitter de cette tâche adéquatement et devrait être tenu de respecter les mêmes normes que les conseillers pédagogiques qui ne font pas partie du corps professoral.

La présence de dossiers donne lieu à une responsabilité réciproque entre les conseillers et les étudiants. Chaque conseiller doit maintenir un dossier dans lequel sont répertoriées les discussions avec les étudiants et les conseils qui leur ont été donnés, et ce, conformément aux protocoles et aux normes établis pour l'Université. Les étudiants doivent être tenus responsables de l'application des conseils qui leur ont été prodigués et les conseillers doivent quant à eux être redevables de la voie qu'ils ont proposée.

Orientation scolaire, mentorat et conseil

Bien que les conseillers ne peuvent représenter une solution unique pour l'ensemble des étudiants, les membres du Groupe d'étude considèrent qu'ils jouent un rôle crucial auprès des étudiants de premier cycle relativement à la vie étudiante et à l'acquisition de connaissances en agissant à titre de « personnes-référence » et en aidant les étudiants à obtenir l'accès aux ressources et aux mesures de soutien qui dépassent le cadre de l'orientation scolaire, au cours de leur séjour à l'Université.

Le Groupe d'étude espère que le maintien de la relation entre le conseiller et l'étudiant incitera ce dernier, dans la majeure partie des cas, à consulter d'abord l'orienteur lorsqu'il a besoin d'être éclairé. Tous les conseillers doivent être au fait des autres services offerts aux étudiants, dont les soins de santé, le soutien psychologique et l'orientation professionnelle, et doivent diriger les étudiants aux

**ACCENT SUR L'ÉTUDIANT : Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante
et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill**
Rapport final
Décembre 2006

personnes-ressources appropriées lorsqu'ils le jugent nécessaire. Les conseillers se trouveront ainsi dans une position unique pour surmonter les problèmes liés à la bureaucratie et aux paperasseries administratives auxquels font face les étudiants mcgillois.

Par l'entremise de leurs activités d'enseignement et de recherche, les membres du personnel enseignant de l'Université occupent une place de choix pour contribuer au rehaussement de la vie étudiante et de l'acquisition de connaissances, tant en classe et en laboratoire que par le mentorat. Les membres du personnel enseignant seront invités à agir à titre de mentors auprès des étudiants, et pourront être jumelés en fonction d'intérêts communs. L'Université peut contribuer à améliorer l'expérience étudiante en favorisant les occasions de mentorat et en faisant part des initiatives fructueuses aux autres unités universitaires.

Étudiants et conseillers pédagogiques : responsabilités et responsabilisation réciproques

Dès leur arrivée à McGill, les étudiants doivent être informés des attentes à leur égard, notamment qu'ils devront s'enquérir des exigences qui les concernent et des options rattachées à leur programme d'études.

Certaines personnes sont susceptibles de développer les habiletés nécessaires pour occuper un poste de conseiller pédagogique au premier cycle, sans toutefois détenir un diplôme de ce niveau. Cependant, les membres du Groupe d'étude de la principale croient fermement qu'un baccalauréat est un facteur très important grâce auquel les conseillers pédagogiques sont en mesure de comprendre pleinement les préoccupations des étudiants et de leur fournir l'aide dont ils ont besoin.

Les conseillers doivent pouvoir rencontrer régulièrement leur homologue des autres unités universitaires afin de partager des renseignements quant aux ressources et aux meilleures pratiques. De plus, ils doivent être informés des services et des ressources disponibles au sein de leur unité afin de pouvoir prêter main-forte aux étudiants lorsque ces derniers doivent faire face à des problèmes de bureaucratie et à des tracasseries administratives.

Les doyens et les directeurs de département doivent inciter les conseillers pédagogiques à prendre part à la vie de la faculté, dans les secteurs où leur expertise et leur expérience auprès des étudiants peuvent ajouter de la valeur. Il est possible qu'ils soient invités à siéger aux comités de sélection des cours et à intervenir lors de séances d'information à l'intention des étudiants.

**ACCENT SUR L'ÉTUDIANT : Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante
et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill
Rapport final
Décembre 2006**

2. RESSOURCES POUR LES ÉTUDIANTS : FINANCEMENT ET ESPACE

La deuxième recommandation du Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill porte sur l'amélioration du financement pour les étudiants diplômés, l'aide financière pour les étudiants de premier cycle et de niveau professionnel, et l'amélioration de l'espace destiné aux activités sociales et d'études pour l'ensemble des étudiants. Il va sans dire que des ressources considérables – nouvelles ou réaffectées – devront être mobilisées afin d'assurer la mise en œuvre de cette recommandation.

RESSOURCES : FINANCEMENT ET ESPACE POUR LES ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS

McGill obtient beaucoup de succès dans le recrutement d'étudiants diplômés. Cependant, des indications nous convainquent que le financement actuel ne suffit pas et que notre incapacité à assurer l'octroi d'un financement adéquat aux étudiants au moment de faire leur choix fait en sorte que nous perdons de nombreux candidats remarquables. Les taux de rendement de nombreux programmes de cycle supérieur sont inférieurs aux taux optimaux, année après année. La recommandation portant sur l'accroissement du financement, telle que décrite ci-dessous, s'inscrit dans les mesures mises en œuvre pour atteindre les objectifs établis dans le Livre blanc – Appel à l'action de l'Université McGill, lesquels portent sur l'amélioration des taux de réussite et la période nécessaire aux étudiants pour terminer leurs études.

L'Université McGill devrait établir un niveau de base relativement au financement alloué aux étudiants en recherche aux cycles supérieurs, qui concurrence ceux offerts par les universités paires, tant ailleurs au Canada qu'à l'échelle mondiale et ce, dans l'ensemble des départements où sont menés des travaux de recherche. L'Université est tenue de fournir des laboratoires et des espaces de travail sécuritaires et de taille adéquate pour l'ensemble des étudiants de 2^e et 3^e cycles. L'attribution de fonds consentis aux étudiants des cycles supérieurs doit être une priorité et les bourses allouées doivent être remises aux étudiants rapidement et efficacement.

Les membres du Groupe d'étude de la principale soutiennent que la mise en œuvre de la recommandation liée au financement pour les étudiants diplômés nécessitera que soient prises les actions suivantes :

- 2.1 offrir de l'aide au moment où l'étudiant est appelé à choisir entre les offres d'admission qui lui sont faites.
- 2.2 inclure une combinaison de bourses d'études, de bourses de recherche, de postes de chargés de recherche et de cours pour répondre aux besoins d'aide financière.
- 2.3 encourager le personnel enseignant à présenter une demande à tout programme externe de soutien financier susceptible d'accroître la capacité de McGill à atteindre ses objectifs en matière d'inscription d'étudiants des cycles supérieurs nécessitant une aide financière.
- 2.4 accroître les ressources disponibles pour financer les études aux cycles supérieurs. Au fur et à mesure où les fonds supplémentaires seront disponibles, des priorités relativement au financement seront établies, prenant en considération la composante recherche du programme et le niveau potentiel de rémunération l'étudiant à suivant la diplomation.
- 2.5 vérifier le niveau de financement disponible pour les étudiants diplômés, selon les disciplines, afin de s'assurer que les offres de McGill puissent concurrencer celles des institutions homologues.

**ACCENT SUR L'ÉTUDIANT : Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante
et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill
Rapport final
Décembre 2006**

- 2.6 informer tous les étudiants potentiels aux cycles supérieurs, par le biais des documents de recrutement, qu'ils doivent présenter une demande à tout programme externe de soutien financier approprié auquel ils sont admissibles.
- 2.7 Établir le recrutement ciblé en fonction d'un processus de consultation, en tenant compte des ressources disponibles pour soutenir les étudiants, notamment en ce qui a trait au financement et à l'accès à l'espace de travail et aux laboratoires des départements et des facultés.

RESSOURCES : AIDE FINANCIÈRE POUR LES ÉTUDIANTS DE PREMIER CYCLE ET DE NIVEAU PROFESSIONNEL

L'Université doit prendre des mesures pour mobiliser les ressources nécessaires afin d'offrir une aide suffisante aux étudiants de premier cycle et de niveau professionnel pour la durée de leur programme, de sorte qu'aucun candidat admis à McGill ne doive refuser l'offre qui lui est faite en raison de questions financières. L'aide financière à laquelle les étudiants ont droit doit leur être accordée de façon efficace et rapide.

L'Université a entrepris les démarches qui s'imposent pour s'assurer que les candidats à l'admission aux programmes de premier cycle et professionnels puissent présenter une demande d'aide financière au moment de leur admission, et pour s'assurer qu'ils obtiennent une réponse à l'égard de l'admissibilité et du montant auquel ils ont droit avant la date limite pour la prise de décision quant à l'offre d'admission.

Les membres du Groupe d'étude de la principale recommandent que les démarches suivantes soient prises pour rehausser la capacité de l'Université à fournir un soutien financier à tous les candidats qualifiés :

- 2.8 des évaluations menées auprès des étudiants qui soumettent une demande d'aide financière doivent être agrégées et analysées en vue de déterminer l'ampleur des besoins financiers non comblés pour les étudiants de premier cycle et de niveau professionnel.
- 2.9 l'Université doit évaluer dans quelle mesure il est possible de satisfaire aux exigences en matière de ressources pour une aide financière établie en fonction des besoins et devant être améliorée de façon importante, tout en rehaussant notre habileté à offrir un nombre approprié de bourses d'études aux étudiants exceptionnels méritoires.

RESSOURCES : ESPACE D'ÉTUDE ET DE VIE SOCIALE POUR L'ENSEMBLE DES ÉTUDIANTS

Des données portant sur les obstacles et le coût associés à la réservation de locaux pour la tenue d'activités indiquent qu'il nous faut aborder diverses questions liées à la structure.

- 2.10 Le premier vice-principal exécutif adjoint (études et vie étudiante) et le vice-principal (administration et finances) doivent mener de vastes consultations, par l'entremise d'une table ronde ou d'un autre mécanisme jugé approprié, afin de simplifier les procédures et les processus décisionnels pour la location d'espace par les organisations étudiantes, dans la mesure du possible.
- 2.11 L'Université doit revoir les principes qui sous-tendent les barèmes tarifaires associés à l'utilisation de ses installations, dont celles ayant trait à leur utilisation en dehors des heures normales de travail, afin de déterminer s'ils donnent lieu à un équilibre approprié entre le rôle

**ACCENT SUR L'ÉTUDIANT : Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante
et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill
Rapport final
Décembre 2006**

qu'occupe McGill à titre d'université à forte intensité de recherche axée sur l'étudiant, et les impératifs financiers rattachés à l'état de la situation relativement aux ressources dont dispose l'Université.

- 2.12 Au moment d'évaluer la suffisance de l'espace de travail pour les étudiants, l'Université doit tenir compte du rôle spécial que pourraient jouer les Bibliothèques universitaires dans l'appui aux étudiants et aux groupes en quête d'espace de travail, ou souhaitant réserver un lieu pour la tenue d'activités à caractère social.
- 2.13 L'Université doit prendre les mesures en vue de s'assurer qu'il est facile, pour l'ensemble des étudiants, d'accéder à l'espace virtuel. Pour ce faire, elle pourra :
- encourager l'élaboration d'un cadre regroupant les politiques qui assurera un accès pratique aux espaces sur l'ensemble du campus, et ce, sans égard à la faculté;
 - évaluer la possibilité de fournir d'autres lieux conviviaux et polyvalents aux quatre coins du campus pour y installer des ordinateurs à l'intention de tous;
 - de concert avec le Bureau du chef des services d'information, concevoir une carte sur laquelle apparaît l'ensemble des points d'accès informatiques sur le campus, et l'afficher sur le site Web de l'Université.

FINANCEMENT ET ESPACE POUR LES ÉTUDIANTS : DISCUSSION

L'un des points soulevés dans nombre des documents soumis au Groupe d'étude de la principale est la nécessité de revoir la disponibilité de l'espace à la disposition des étudiants pour les activités universitaires et autres.

Afin d'atteindre les objectifs cités dans le Livre blanc – appel à l'action visant à s'assurer que les étudiants des cycles supérieurs ont accès au soutien dont ils ont besoin pour conclure leur programme en temps opportun, l'Université doit prendre les mesures destinées à fournir à l'ensemble d'entre eux l'espace adéquat et sécuritaire sur le campus pour la tenue d'activités de laboratoire et liées à leurs travaux de recherche. S'ils n'ont pas accès à l'espace dont ils ont besoin, ils se tourneront ailleurs, ce qui peut donner lieu à une intégration moins grande dans la communauté et entraîner des répercussions défavorables relativement aux taux de diplomation et aux délais d'achèvement des études.

Les locaux destinés à la tenue de rencontres étudiantes informelles doivent être répartis sur le campus. Les étudiants doivent d'ailleurs pouvoir trouver des locaux tranquilles, à proximité de kiosques de boissons et de collations.

Les membres de la table ronde sur le soutien financier chapeauté par le vice-principal exécutif adjoint ont soulevé diverses questions touchant l'aide financière qui méritent que nous nous y attardions plus longuement. Ces questions portent notamment sur les services offerts aux étudiants, la coordination interbureaux, le processus long et laborieux de réception de fonds, le manque de renseignements pertinents, le manque de ressources liées à l'aide directe pour les étudiants et le personnel et les systèmes mis en place pour que cette aide leur soit distribuée plus efficacement.

**ACCENT SUR L'ÉTUDIANT : Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante
et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill
Rapport final
Décembre 2006**

3. BÂTIR UNE COMMUNAUTÉ D'APPRENTISSAGE

Dans son effort de bâtir une communauté d'apprentissage, McGill doit s'attacher à rehausser l'expérience mcgilloise comme fenêtre sur le monde pour nos étudiants. Ce faisant, l'Université devrait miser sur ses atouts uniques à titre d'établissement d'enseignement chef de file doté d'une population étudiante diversifiée, dont la principale langue d'enseignement est l'anglais, situé dans une ville cosmopolite et multiculturelle, au cœur d'une province francophone.

Afin d'améliorer l'expérience mcgilloise, les membres du Groupe d'étude de la principale recommandent que le premier vice-principal exécutif adjoint (études et vie étudiante) assumer le leadership des initiatives suivantes :

- 3.1 tenir compte, comme il se doit, et en consultation avec les étudiants et le responsable du Bureau de l'éducation en équité sociale et diversité, des attentes de la part de l'Université vis-à-vis des étudiants qui font partie d'une communauté d'apprentissage qui célèbre la diversité.
- 3.2 explorer des perspectives quant à l'élaboration des orientations universitaires conçues sur mesure pour les étudiants commençant à des stades différents du programme.
- 3.3 inciter les départements à examiner les cours offerts, et évaluer la possibilité de former des classes de petite taille ou de taille moyenne en tout temps dans le programme.
- 3.4 en consultation avec les membres du Conseil interrésidences et la directrice des résidences, analyser le rôle des résidences dans le rassemblement des étudiants de McGill issus de diverses régions du Québec, du Canada et de l'étranger.
- 3.5 conjointement avec le chef des services d'information, élaborer et mettre en œuvre des politiques et des activités destinées à accroître la communication avec les étudiants et au sein de l'Université, notamment :
 - optimiser l'utilisation de sources d'information électroniques;
 - centraliser les points d'accès aux systèmes sur le campus;
 - permettre la personnalisation de l'information transmise automatiquement aux étudiants;
 - créer un calendrier d'événements intégré en ligne.
- 3.6 formuler, en consultation avec les facultés, les normes et les buts de l'administration de services aux étudiants étrangers de McGill, tant pour les étudiants inscrits à nos programmes que pour ceux qui participent à un programme d'échange.
- 3.7 en consultation avec le Réseau des étudiants internationaux de McGill et le Bureau des étudiants internationaux, se pencher sur les moyens d'appuyer les activités qui rassemblent les étudiants étrangers et canadiens.
- 3.8 examiner avec les unités la possibilité et la pertinence d'offrir aux étudiants de premier cycle et des cycles supérieurs des options dans les programmes afin de leur permettre d'améliorer leur maîtrise d'une langue seconde, soit le français ou l'anglais, et d'en apprendre davantage sur la culture du Québec.
- 3.9 examiner, avec les départements et le doyen de la Faculté d'éducation permanente, la possibilité d'offrir des cours sans crédits ou à trois crédits afin de donner aux étudiants la chance d'améliorer leur connaissance d'une autre langue.

**ACCENT SUR L'ÉTUDIANT : Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante
et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill
Rapport final
Décembre 2006**

- 3.10 étudier avec des universités sœurs de Montréal la possibilité d'offrir des programmes conjoints qui permettraient aux étudiants de McGill de satisfaire à certaines exigences de leur programme dans un établissement francophone.
- 3.11 analyser l'aptitude de l'Université à offrir des services à des candidats en français et en anglais, et à communiquer efficacement ces services offerts aux candidats et aux étudiants francophones.
- 3.12 examiner le soutien offert aux membres du personnel qui souhaitent améliorer leurs connaissances d'une autre langue et les options possibles pour optimiser ce soutien, s'il y a lieu.

BÂTIR UNE COMMUNAUTÉ D'APPRENTISSAGE : DISCUSSION

Afin que McGill devienne la communauté d'apprentissage à laquelle elle aspire, un engagement de l'institution et des membres envers la création d'une communauté inclusive et accueillante est nécessaire. Cette communauté devra appuyer l'établissement de liens collégiaux solides, le respect mutuel et la responsabilité parmi ses membres : les étudiants, les professeurs, le personnel enseignant et administratif, les diplômés et les amis. Cette communauté d'apprentissage devra être accueillante et facile à diriger et la bureaucratie et la paperasserie administrative devront y être réduites au strict minimum. La communauté devra célébrer la diversité et accueillir les étudiants.

La création d'une communauté d'apprentissage comporte de nombreux défis pour McGill, notamment en raison de la grande diversité de sa population étudiante. Le terme diversité renvoie notamment à la culture, au groupe ethnique, à la religion, à l'orientation sexuelle ou à l'expression du genre et au handicap. L'Université accueille en outre des étudiants francophones et anglophones de Montréal, du Québec, du Canada ou d'ailleurs, qui suivent des cours au campus du centre-ville de Montréal ou au campus Macdonald, dans l'ouest de l'île. À défaut d'un engagement institutionnel à créer une communauté inclusive et accueillante, la tendance sera à la fragmentation, les différents groupes et personnes allant essentiellement dans leur propre voie. L'occasion de faire des avantages de la diversité une partie intégrante de l'expérience d'apprentissage des étudiants sera alors perdue.

Les commentaires des étudiants ainsi que les renseignements glanés lors de consultations révèlent la nécessité d'améliorer l'expérience d'un nombre important d'étudiants qui choisissent McGill pour son emplacement dans la province francophone du Québec, mais se rendent compte que l'Université est en fait une « ville dans la ville » et n'osent pas franchir la barrière pour découvrir ce qui se cache derrière. Dans ce but, le Groupe d'étude de la principale a fait des suggestions visant à accroître l'accès au cours de langue seconde pour les étudiants et le personnel intéressés ainsi que les contrats avec d'autres établissements du Québec. Le Groupe d'étude explore également des moyens de créer des points de contact entre les membres des différentes communautés.

QUATRIÈME PARTIE, CONCLUSION : L'EXPÉRIENCE MCGILLOISE

Les années que nous passons à l'université nous transforment et restent bien souvent gravées dans notre mémoire toute notre vie durant. Les étudiants se découvrent des passions qui peuvent ensuite déterminer leur carrière. Ils tissent des amitiés et se bâtissent un réseau social. Ils acquièrent des compétences et des connaissances qui façonnent leur vie et leur avenir. Les années universitaires sont une période de croissance et de découverte intellectuelle et personnelle.

Le rôle d'une grande université ne se borne pas à offrir la meilleure éducation possible dans les salles de classe. Une grande université doit aussi offrir une variété d'expériences et d'environnements, à l'intérieur et à l'extérieur des salles de classe, afin de permettre aux étudiants d'atteindre leur plein potentiel en profitant de chaque minute qui y est passée.

McGill a bien plus à offrir à ses étudiants qu'une expérience universitaire de calibre mondial fondée sur l'enseignement. Les étudiants ont besoin d'occasions de participer à des découvertes issues de la recherche, d'explorer des idées, le monde, et d'autres cultures par l'enseignement et par d'autres expériences. Des services d'orientation de haut niveau en matière d'études et d'emploi, des services de soutien et d'aide aux étudiants, un emplacement unique au cœur d'une ville dynamique et multiculturelle, un caractère international unique, des activités de recherche, la quête de l'excellence, un caractère public et un engagement envers l'amélioration de l'accessibilité à l'intention des étudiants compétents font partie des nombreux traits distinctifs qui valorisent davantage l'expérience mcgilloise.

Le Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill a été mis sur pied afin de proposer des pistes de solutions pour divers problèmes liés à la vie étudiante et à l'acquisition de connaissances à l'extérieur des salles de classe. Les recommandations du Groupe d'étude devraient avoir des répercussions sur l'ensemble de l'Université et toucher à divers aspects de la vie étudiante. Elles visent à enrichir et à améliorer l'expérience de nos étudiants pendant leur passage à McGill. Le Groupe d'étude a notamment pour tâche de signaler à l'ensemble de la communauté mcgilloise la nécessité de changer la culture institutionnelle pour que McGill puisse atteindre son objectif d'être une université à forte intensité de recherche axée sur l'étudiant. Le Groupe suggère que les questions qui n'ont pas été traitées dans le présent rapport le soient dans l'esprit de l'approche axée sur l'étudiant présentée ici.

Il était possible de présenter directement au Groupe d'étude une partie seulement de l'expérience et de l'expertise globale des membres de la communauté mcgilloise sur la façon d'améliorer la vie étudiante et les relations entre les membres de la communauté universitaire. En autant que possible, toute l'expérience et l'expertise existantes devraient appuyer l'intervention administrative ainsi que la mise en œuvre des recommandations du Groupe d'étude dans les diverses unités d'enseignement et d'administration, ainsi que dans des programmes et des processus donnés. Cette expérience et cette expertise devraient contribuer à l'élaboration de méthodes pertinentes et efficaces visant à atteindre l'objectif légitime des étudiants de McGill, qui est d'être traités avec respect et comme membres de plein droit d'une communauté d'apprentissage accueillante qui célèbre l'excellence, le service à la

**ACCENT SUR L'ÉTUDIANT : Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante
et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill
Rapport final
Décembre 2006**

communauté et les avantages de la diversité de ses membres. En ce sens, chaque membre de la communauté doit apporter sa contribution, tout d'abord en examinant les interactions et les activités auxquelles il participe afin de déterminer comment améliorer la culture et les attitudes qui règnent à McGill.

Le Groupe d'étude favorise une culture institutionnelle qui englobe un solide engagement envers la responsabilité de la part de tous les membres de la communauté mcgilloise. L'intervention administrative de l'Université en réponse au Rapport final du Groupe d'étude devra comprendre des mesures précises visant à favoriser l'initiative personnelle et une responsabilité accrue.

Le Groupe d'étude de la principale sur la vie étudiante et l'acquisition de connaissances à l'Université McGill mit la dernière main à ses travaux à la fin de 2006. La direction de l'Université s'est engagée à rédiger une réponse administrative qui sera présentée en deux étapes. Elle soumettra d'abord une réponse préliminaire à la communauté au cours du trimestre d'hiver de 2007, et présentera ensuite une réponse finale plus détaillée et exhaustive au début du trimestre d'automne 2007.

La réponse finale remise par l'administration de l'Université portera notamment sur les processus et les délais relatifs à la mise en œuvre des recommandations du Groupe d'étude de la principale, les coûts rattachés à l'application de celles-ci, et les mécanismes touchant l'évaluation du progrès enregistré par l'Université quant à la concrétisation des suggestions. Au cours de la préparation de cette réponse, des consultations seront menées, lorsqu'il sera jugé nécessaire et approprié, avec les étudiants, les doyens et les membres du personnel universitaire. Les recommandations de chacun des groupes de travail qui composent le Groupe d'étude seront transmises aux administrateurs appropriés, de sorte qu'ils puissent élaborer des réponses administratives conformément aux recommandations contenues dans ce rapport.

L'objectif est clair : fournir aux étudiants le soutien et les occasions nécessaires pour leur permettre de donner la pleine mesure de leur potentiel au cours de leur séjour à McGill, et pour s'assurer que l'ensemble des membres de la communauté partage un seul et même but. Le mérite de l'Université est proportionnel à ce qu'elle offre à ses étudiants, à la société et à son apport à l'avancement du savoir. Et, à ce titre, la vie et l'acquisition de connaissances de chaque étudiant sont une mesure du succès remporté par l'Université.